

COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

L'Agence alimentaire réagit aux propos qu'elle juge déplacés du ministre régional Benoît LUTGEN

03/02/2010

Dans un communiqué publié ce mercredi, le Ministre wallon Benoît LUTGEN s'en prend à la Commission européenne, à l'Etat fédéral et à l'AFSCA suite au communiqué de Greenpeace faisant état de la présence de traces d'OGM dans un lot de farine.

L'Agence alimentaire tient à réagir fermement à ces propos qu'elle juge incorrects.

Elle rappelle que, chaque année, un programme de contrôle sur la présence d'OGM dans la chaîne alimentaire est réalisé par l'Agence et que ce programme est soumis au Comité consultatif où siègent non seulement les secteurs actifs dans la chaîne alimentaire mais aussi les représentants des associations de consommateurs et **des Régions**.

Dans le contexte de l'incident évoqué, les traces d'OGM dans le lot de farine proviennent de graines de lin. Celles-ci, importées du Canada, renfermaient moins de 1 graine OGM sur 10.000. L'Agence a néanmoins saisi au total 13.180 tonnes de ces graines et 1.000 tonnes de tourteaux de huilerie pour ce motif. Ces marchandises ne peuvent être commercialisées dans l'Union européenne, non pas en raison d'un risque pour la santé publique, mais pour des raisons purement réglementaires, la tolérance actuelle en Europe étant zéro, ce qui contredit les propos du ministre LUTGEN qui juge l'Union Européenne laxiste.

Personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65
Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93

F.A.V.V.
Food Safety Center – Kruidtuinlaan 55
1000 Brussel
Tel. 02 211 82 11

Meldpunt voor de consumenten :
Tel. 0800 13 550
Fax 0800 24 177

<http://www.favv.be>



A.F.S.C.A.
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique
1000 Bruxelles
Tel. 02 211 82 11

Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13 550
Fax 0800 24 177

<http://www.afsca.be>